

A l'invocation *Sancta Maria* tous se lèvent ; le célébrant monte à l'autel, prend la statue de la T. Ste Vierge et se tourne vers les fidèles, pendant que le porte-croix et les acolytes suivis des clercs se mettent en marche pour la procession. Revenus au chœur, le porte-croix se rend à la sacristie où il dépose la croix, les clercs reprennent leurs places, et le célébrant accompagné des acolytes retourne à l'autel du S. Rosaire sur lequel il dépose la statue. Le chant des litanies terminé, l'un des chantres chante le verset : *Regina Sacratissimi Rosarii, ora pro nobis*, que le célébrant fait suivre de l'oraison propre de la fête du S. Rosaire :

OREMUS

Deus cujus Unigenitus per vitam mortem et resurrectionem suam nobis salutis æternæ præmia comparavit concede, quæsumus, ut hæc mysteria Sanctissimo Rosario Beatæ Mariæ Virginis recolentes, et imitemur quod continent, et quod promittunt assequamur. Per eundem Christum Dominum nostrum.

Aussitôt après le chant de l'oraison, le célébrant monte à l'autel, et tourné vers le peuple donne la bénédiction avec la statue de la Ste Vierge ; après quoi il dépose la statue, fait une inclination profonde à l'autel, et se rend avec les acolytes au maître-autel pour y donner la bénédiction du T. S. Sacrement, si elle doit avoir lieu.

Dans les processions plus solennelles on peut faire porter la statue sur un brancard par quatre dignitaires d'une société religieuse, de même que les clercs peuvent tenir en main des cierges allumés.

On ne peut aussi que louer le zèle de certains Directeurs qui, voulant donner plus de solennité à ce pieux exercice, ont fait reproduire les 15 mystères du S. Rosaire sur des petites bannières (blanc-rouge-or) qu'ils font porter par les enfants qui se sont distingués au cours du dernier mois, par leur assiduité aux études.

Outre le premier dimanche du mois, on peut faire cette procession aux fêtes suivantes de la Ste Vierge, qui présentent aux confrères les mêmes avantages : La Purification, l'Annonciation, la Visitation, l'Assomption, la Nativité, la Présentation, l'Immaculée Conception.

Il est convenable que chaque Confrérie ait une véritable statue du S. Rosaire pour faire la procession ; on peut cependant se servir de toute autre statue de la Ste Vierge, munie d'un cha-pelet.

Dans plusieurs paroisses on a la louable habitude de recommander aux prières des confrères, avant la procession, les intentions générales et particulières de l'Église, de la Confrérie et de la paroisse.

N. B. — Nous prenons la liberté de signaler à Messieurs les